

Marie Moret à monsieur Quellien, 9 octobre 1876

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Quellien](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (1)

Collation3 p. (121r, 122r, 123v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Quellien, 9 octobre 1876,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15756>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [9 octobre 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Quellien](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé Marie Moret écrit longuement sur l'organisation du programme des enseignements tel qu'elle voudrait qu'il soit.

Mots-clés

[Éducation](#)

Personnes citées

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Quellien \[madame\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Quellien

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Éducation

Biographie Directeur des écoles du Familière de Guise (Aisne) en 1876-1877.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 31/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Monsieur Guellier,

De la part de M. Godin je vous donne les indications suivantes :

Votre dame tardant à arriver il ne put pas reculer davantage la reprise des exercices classiques réguliers.

— En ce qui concerne nos rentrées, il est bon de faire marcher les enfants au pas comme nous le faisons, mais il n'y a pas lieu de s'arrêter plus longtemps à des exercices qui seraient à la fin, et commencent à être déjà, considérés comme prenant trop sur le temps à consacrer aux exercices classiques. Nos rentrées, à comprises la verté de propreté et l'appel dans la cour, doivent s'écouler au plus en 15 minutes. 10^e pourraient peut-être suffire.

Il est également indispensable que la cloche des écoles soit sonnée à l'heure de nos rentrées ; à 10 h. et à 3 h. les enfants doivent être appris par leur cloche à se ranger dès que les ouvriers rentrent des travaux.

— Je vous signale aussi que nos leçons à chant doivent avoir lieu de 5 à 6 heures du soir et non de 8 à 9 h. du matin.

— Les leçons de 5 à 6 heures seront reportées

comme suit :

2 leçons de chant pour les 3 classes

2 " de choses

Le jeudi ne compte pas, reste une soirée, ce sera celle du samedi qui sera ainsi utilisée.

Tous les enfants des trois classes se réuniront sur les gradins de l'école à la rentrée de l'É. Les décorations seront distribuées puis la gymnastique chantée sera opérée ensuite sur les mêmes gradins par les élèves des trois premières classes.

C'est assez d'une leçon de gymnastique par semaine.

J vous signale également que les récréations journalières sont assez nombreuses et assez longues pour qu'il n'y ait pas le temps facile faire de promenades dans les grandes classes. C'est là une chose qui ne doit être pratiquée que tout à fait exceptionnellement, et l'on ne peut tomber d'accord à l'avance.

Enfin je vous demande de nous donner régulièrement à partir de cette semaine un rapport hebdomadaire indiquant jour par jour le programme d'enseignement que vous avez suivi.

J vous ai tenu un modèle à ce sujet.

- À la fin de ce mois vous nous donnerez votre rapport mensuel indiquant le salaire de chaque enfant.
- N'oubliez pas non plus que vous m'avez promis la liste des livres d'enseignement contenus dans les placards de l'^{ét} de l'^e classe.
- Je vous envoie cette note écrite afin qu'aucune des indications que j'aurais à vous transmettre ne vous échappe.
Je vous salue bien sincèrement.

Familistère 9 juillet 1876

M. Moret

P.S. Notre dame ne venant pas aujourd'hui il y a lieu de votre part de nous faire savoir quand enfin vous comptez la faire venir. Car si son arrivée devait différer par trop longtemps, M. Godin aurait des mesures à prendre pour l'enseignement des enfants.